

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 9 (1947-1950)

Heft: 4

Rubrik: Communications présentées à la Société en 1950

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications

présentées à la Société en 1950

1219. — *Séance du 13 janvier* (en commun avec la Classe des Beaux-Arts).

La Madeleine de Vézelay héritière des dieux antiques, par M. René LOUIS.

La colline de Vézelay, sur laquelle s'élève depuis le XII^e siècle l'admirable abbatale de la Madeleine, se présente comme un éperon barré dont le caractère défensif fut reconnu très tôt ; à l'époque romaine Vézelay fut à la fois lieu de refuge, marché et sanctuaire, tandis qu'au pied de la colline, sur l'emplacement de l'actuel village de Saint-Père, une cité se développait. Selon le poème *Girart de Roussillon* une bataille fut livrée dans cette plaine, et c'est précisément l'étude attentive de ce texte qui a permis à M. Louis de faire d'importantes découvertes. Cette chanson de geste fait allusion à des « perrons », c'est-à-dire à de grosses pierres ; M. Louis, appliquant ici la méthode illustrée par Bédier dans ses *Légendes épiques*, a considéré ces indications topographiques comme vraies et, en étudiant les terriers et les cadastres et en interrogeant les paysans, il a pu retrouver les « perrons ». Ces pierres, disposées intentionnellement, indiquent l'emplacement d'une vaste nécropole que des fouilles ont déjà en grande partie mise au jour. Près de ce champ funéraire, qu'on peut faire remonter à la première époque du fer, des puits gaulois ont été découverts. A l'époque gallo-romaine on construisit des thermes qui, croit-on, furent utilisés à des fins à la fois thérapeutiques et religieuses. A la fin de l'époque gauloise la nécropole fut abandonnée et les statues mutilées par les chrétiens ; plus tard, vers le XIV^e siècle, les serfs de l'abbaye de Vézelay recouvrirent de terre les ruines afin de permettre les cultures, mais laissèrent en place les « perrons », témoins vigilants et signes muets du culte aboli.

Cf. René LOUIS, *Girart, comte de Vienne, dans les chansons de geste : Girart de Vienne, Girart de Fraite, Girart de Roussillon*, 3 vol. in-8. Paris, A. Picard, 1947.

1220. — *Séance du 26 janvier* (assemblée générale).

Rapports du président (M. Bernard GAGNEBIN), du trésorier (M. Noël GENEQUAND) et du vérificateur des comptes (M. Albert RIVOIRE).

L'armée de Dioclétien et la réforme constantinienne, par M. Denis van BERCHEM.

Faute de textes et d'inscriptions en nombre suffisant, l'armée du Bas-Empire est moins bien connue que celle du Haut-Empire. Il est surtout difficile de distinguer la succession et la date des réformes qui l'ont amenée à l'état décrit par la *Notitia dignitatum*. Toutefois, un examen attentif de ce document, éclairé par les constatations faites pour toutes les provinces de la périphérie de l'Empire, permet de retrouver dans certains chapitres l'organisation de l'armée aux divers moments de son évolution. Un ouvrage à paraître sur l'armée du Bas-Empire montrera que, contrairement à l'opinion accréditée par l'autorité de Mommsen, l'armée de Dioclétien est encore une armée de la frontière, assez semblable, par sa structure, à celle d'Auguste et de Septime-Sévère ; elle n'a changé de type qu'avec Constantin, responsable de la distinction révolutionnaire entre une armée exclusivement affectée à la défense de la frontière, où elle stationne, et une armée centrale mobile.

1221. — *Séance du 9 février.*

Un différend entre Genève et la Savoie au sujet des carrières de Montalègre, par M. Paul NAVILLE.

Formera un chapitre de son ouvrage en préparation sur *Cologny*.

Abraham Tourte, un collaborateur de James Fazy, par Mme Nicole CLERC-L'HUILLIER.

Imprimé ci-dessus, p. 325-351.

1222. — *Séance du 23 février.*

Guglielmo Ferrero, historien de la Révolution française.

1. Présentation d'un ouvrage posthume, par M. Luc MONNIER.
2. Réflexions critiques sur « Aventure » et « Reconstruction », par M. Aldo DAMI.

A paraître dans les *Etudes suisses d'histoire générale*.

1223. — *Séance du 9 mars.*

De quelques faits relatifs au Saint-Bernard et à Bourg-Saint-Pierre au début du XIX^e siècle, par Louis GROSGURIN.

Au XIX^e siècle, le col du Grand-Saint-Bernard connaît, grâce à Napoléon, une nouvelle célébrité ; aux faits historiques viennent s'ajouter les ornements de la légende.

En 1829, le tombeau du général Desaix, érigé dans la chapelle en 1805, fut transféré afin de faire place aux reliques de sainte Faustine, martyre. Desaix n'avait pas participé au passage du col, et ses relations avec la Suisse furent uniquement celles d'un voyageur pacifique qui, dans son « Journal », parle avec enthousiasme de notre pays.

Dans les négociations de Bourg-Saint-Pierre Bonaparte avait promis de réparer les dégâts commis par l'armée, mais ne s'exécuta jamais. M. Groscurin relève plusieurs erreurs dans les récits — celui de Thiers en particulier — sur le passage du col ; il cite de curieux détails que lui a donnés un arrière-petit-fils de Dorsaz, guide de Bonaparte. Passant à l'archéologie, il précise par un dessin la position, vers la chapelle de Lorette près de Bourg-Saint-Pierre, de la pierre à entailles analogue à celle de la Saisiaz-sous-Salève.

Francisco Miranda et l'émancipation des colonies espagnoles à l'occasion du 200^e anniversaire de sa naissance, par M. René NAVILLE.

Né à Caracas, Miranda entre tôt dans la carrière des armes, puis démissionne. Il parcourt l'Europe, étudie les institutions et noue des amitiés précieuses. Après avoir passé plusieurs semaines à la cour de Russie, il séjourne en Suisse où il rencontre des lettrés et des savants ; Lavater ne cache pas l'admiration qu'il éprouve pour cet officier qui est aussi un révolutionnaire, un sociologue, un diplomate et un rêveur. En Angleterre, Miranda voit W. Pitt et lui expose son projet d'un empire sud-américain avec une constitution d'inspiration anglaise ; Panama serait la capitale de cet empire et un canal relierait les deux océans. A Paris, Miranda se lie avec Pétion, Brissot, Barras ; il combat sous Dumouriez, ce qui lui vaudra d'être faussement inculpé de haute trahison et incarcéré.

Miranda exerce une activité débordante en faveur de la libération de son pays du joug espagnol (sa volumineuse correspondance en fait foi). Il entretient des agents dans plusieurs pays et, à Paris, multiplie les contacts. Deux expéditions sur la côte vénézuélienne échouent. En 1810, Miranda peut enfin débarquer dans sa patrie où Bolivar le rejoint. Une constitution, la première de l'Amérique du sud, est adoptée, qui présente un net caractère fédéraliste. Mais une campagne contre les troupes espagnoles oblige Miranda à capituler. Il est retenu comme prisonnier, d'abord à Porto-Rico, puis à Cadix où il mourra en 1816 dans une solitude complète, sans avoir pu assister à l'achèvement de son œuvre.

Cf. R. NAVILLE, *Le voyage d'un général vénézuélien en Suisse, Francisco Miranda, juillet-décembre 1788*. Paris, 1949.

1224. — *Séance du 23 mars.*

L'émeute de janvier 1789 à Genève vue de Berne, par M. Louis JUNOD.

On connaît les événements de janvier et février 1789 : la pénurie du blé et le prix élevé du pain d'une part, les maladresses et les erreurs du gouvernement d'autre part, provoquèrent dans le faubourg une agitation qui, bientôt, dégénéra en émeute. Pendant ces journées de troubles, Berne recevait de ses agents des rapports précis et circonstanciés, et le Conseil secret, espèce de gouvernement à l'intérieur du gouvernement bernois, renseignait à son tour l'ambassadeur de France à Soleure. Ces rapports et ces lettres jettent une lumière nouvelle sur les événements de Genève. Il semble en particulier que le peuple du faubourg a cherché à se débarrasser des soldats, généralement des étrangers, et à provoquer des désertions ; le gouvernement cédera parce qu'il n'osera plus se fier à une troupe diminuée et hésitante (certain jour, une porte de la ville fut gardée par des gamins de 10 et 12 ans !). D'autre part, une lettre du bailli de Morges montre chez les Bernois une grande méfiance vis-à-vis de Genève représentée comme une ville en décadence. Ces impressions et ces jugements renouvellent notre connaissance des journées de 1789 et fournissent des indications précieuses pour l'histoire de la mentalité en Suisse à l'époque pré-révolutionnaire.

Le Journal d'un banquier genevois à Milan de 1846 à 1886 : Charles-François Brot, par M. Fernand CHENEVIÈRE.

Ce Journal, rédigé sur des notes prises au cours d'un long séjour dans la capitale lombarde, comporte un grand intérêt en raison des événements qui se pressent en ce milieu du XIX^e siècle et à cause de la position occupée par l'auteur. Ch. F. Brot a vu naître l'Italie moderne, il a rencontré les fondateurs du jeune royaume, il a participé à l'essor économique de la Lombardie, à celui des chemins de fer en particulier, et, malgré une activité très grande, il a su garder l'esprit serein et vif. Parmi les événements notés par Brot, ceux des années 1859 et 1860 revêtent une importance évidente. Brot assiste à l'entrée des Français à Milan conduits par Mac-Mahon ; l'année suivante, c'est l'entrée de Victor-Emmanuel accompagné de Cavour. Brot obtient une audience du célèbre diplomate, qui se montre expansif et brillant. Cependant Brot n'oublie pas son pays et sa ville natale ; son Journal le montre attentif aux événements qui touchent Genève et la Suisse et portant sur l'actualité politique un jugement parfois aigu, toujours intéressant.

1225. — *Séance du 20 avril.*

Lashkari-Bazar, une résidence royale musulmane du XI^e siècle, par M. Daniel SCHLUMBERGER, chef de la délégation archéologique française en Afghanistan.

Un voyageur anglais, au XIX^e siècle, avait remarqué et noté, isolées dans le désert, de vastes constructions, étranges et formidables. Au milieu de celles-ci, trois châteaux s'élevaient que leur abandon même avait protégé de l'anéantissement. Un seul château a été fouillé jusqu'à présent, mais les découvertes faites sont d'importance. Lashkari-Bazar — on le savait d'ailleurs par divers textes persans et arabes — fut au XI^e siècle une résidence royale, à la fois château-fort et palais. L'économie architecturale du château mis à jour montre bien quelle était l'utilisation d'une résidence royale à cette époque : une vaste cour disposée en quadrilatère constituait le centre vivant du château et, sur cette cour, s'ouvraient, par des portes voûtées, des appartements princiers. La maçonnerie, en brique crue, était revêtue de stucs sculptés, et des arcatures mettaient dans ces murs une note d'élégance et de légèreté. Les archéologues français ont dégagé notamment une salle de banquet et une mosquée ; cette dernière est ornée de panneaux sculptés à décoration florale et géométrique. Ailleurs — et cette découverte est particulièrement riche de conséquences — des peintures murales représentant des personnages ont été retrouvées. Il s'agit donc d'un motif figuré, humain, ce qui démontre, après d'autres découvertes en Syrie, que l'Islam n'interdisait pas la représentation figurée. Cette interdiction, si elle a joué pour les monuments religieux, ne s'est pas appliquée à l'architecture civile.

Cf. *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, année 1948, séance du 14 mai ; année 1949, séance du 17 juin ; année 1950, séance du 3 février ; et *Illustrated London News* du 25 mars 1950.

1226. — *Séance du 4 mai.*

Henri IV, Clément VIII et Genève au temps de l'Escalade, par le R. P. LAJEUNIE, O. P. de Paris.

On sait que le Conseil de Genève, au lendemain de l'Escalade, crut à la complicité du pape. Les textes — celui de Brocardus, en particulier — et des rapports oraux firent croire aux syndics que Clément VIII avait encouragé, sinon inspiré la tentative de Victor-Emmanuel. Quels sont ces textes ? Quelle fut l'attitude véritable du pape ? et celle d'Henri IV ? Le R. P. Lajeunie a pu établir, grâce à la correspondance de Béthune, ambassadeur du roi de

France à Rome, qu'Henri IV garda fidèlement son amitié à Genève, tout en s'efforçant de maintenir la paix menacée par le duc de Savoie et le roi d'Espagne. Cette politique pacifique, dont Genève était l'enjeu, fut aussi celle de Clément VIII qui désirait d'abord sauvegarder la paix de la Chrétienté ; le roi de France et le pape étaient d'accord sur l'essentiel, mais autour d'eux des influences belliqueuses s'exerçaient et des intrigues se nouaient. Parmi ces intrigues, celle dont Brocardus Baron fut le héros méritait d'être percée à jour. Ce Brocardus, faux-prêtre et faux-neveu du cardinal Baronius, joua le rôle d'agent provocateur pour le compte de Victor-Emmanuel et sut faire accroire aux magistrats genevois qu'une ligue pontificale s'organisait contre la petite République. Les syndics ne furent pas les seules dupes de ce personnage ; Lesdiguières et Agrippa d'Aubigné aussi ajoutèrent foi à ces déclarations. Les révélations de Brocardus troublèrent les Genevois ; dans la pensée du duc de Savoie elles devaient sans doute exciter les esprits en vue d'une guerre générale qu'il désirait et qu'Henri IV désormais s'occupa de prévenir. En ces années 1601 et 1602 le sort de Genève est suspendu entre les vœux contraires de Victor-Emmanuel, derrière lequel se trouve le roi d'Espagne, et d'Henri IV. L'Escalade apparaît donc comme un événement aux répercussions européennes ; le coup de canon du bastion de l'Oie a résonné bien au delà du pays genevois.

Excursion archéologique du jeudi 18 mai (Ascension).

Plus de 70 personnes ont participé à l'expédition qui avait pour but extrême Baume-les-Messieurs, et pour étapes Saint-Laurent, Lons-le-Saunier et Saint-Claude.

Au XV^e siècle, pendant la grande époque bourguignonne, la région qui va de Genève à Nevers et à Dijon formait un ensemble spirituel et artistique dont on retrouve beaucoup de témoignages. A Baume-les-Messieurs l'ancienne église abbatiale contient en particulier des tombeaux de style bourguignon classique (sarcophages avec gisants et pleurants) et une statue de saint Paul qui pourrait être de la main de Claus Sluter. A l'autel majeur un retable sculpté d'origine flamande met une note de luxe dans une église sévère et froide. L'abbaye elle-même est en grande partie ruinée ; les habitations conventuelles ont été transformées en maisons d'habitation ou en communs, et les cris de la ferme ont remplacé le silence monastique. Cette occupation profane a cependant sauvé d'une destruction complète une abbaye dont les origines remontent peut-être au VII^e siècle. De Baume les excursionnistes gagnèrent le château du Pin, perché sur une colline qui, à l'extrémité du massif jurassien, domine la plaine de la Saône. Ce château partiellement restauré, comprend un donjon du XIII^e siècle et un chemin de

ronde du XV^e, ordonnés autour d'une vaste cour. Il appartint aux seigneurs de Châlons, et Henri IV, en 1595, l'honora de sa présence alors qu'il faisait route vers Lyon. Par Lons-le-Saunier on gagna ensuite Dompierre, village près duquel s'élèvent les restes du château des seigneurs de la Baume ; l'heure pressant, on dut se contenter de saluer de loin ces pierres vénérables, et on se rendit à Saint-Claude. La cathédrale de cette petite cité, ancienne église abbatiale, contient des stalles d'un art admirable. Elles furent sculptées par le Genevois Jean de Vitry vers 1460 et, dans la composition et les détails, constituent un exemple très pur d'art bourguignon.

Ce périple archéologique à travers le pays jurassien et franc-comtois se termina par le passage du col de la Faucille, d'où Genève, dans l'éclat de ses lumières, apparaissait comme une grande ville, majestueusement étalée au bord de son lac.

1227. — *Séance du 9 novembre.*

Les premières entreprises de Charles-Emmanuel I^{er} sur Genève, par M. Lucien CRAMER.

Présentation du tome III de son ouvrage *La Seigneurie de Genève et la Maison de Savoie de 1559 à 1593 : Les projets d'entreprises de Charles-Emmanuel I^{er} sur Genève, 1580-1588*. (Genève, éd. A. Jullien, 1950.)

La conception de l'histoire à l'époque féodale, par M. Paul ROUSSET.

A paru dans les *Mélanges d'histoire du moyen âge dédiés à la mémoire de Louis Halphen* (Presses universitaires de France, Paris, 1951).

1228. — *Séance du 23 novembre.*

Le neuvième Congrès international des sciences historiques, Paris, 28 août-2 septembre 1950, par M. Paul-E. MARTIN.

Ce Congrès, qui faisait suite à celui de Zurich de 1938, a été préparé par un comité présidé par le professeur Robert Fawtier, membre de l'Institut. On lui doit en particulier une innovation qui a fait ses preuves : la publication et la distribution aux participants de rapports traitant la matière soumise à l'examen et à la délibération des diverses sections.

La matinée était ainsi réservée à la discussion des rapports, et un nouveau volume en fournira les comptes rendus. Les communications libres des membres du Congrès trouvaient place dans les

séances de l'après-midi. Le Congrès était réparti en sept sections : Anthropologie, Histoire des idées et des sentiments, Histoire économique, Histoire sociale, Histoire de la civilisation, Histoire des institutions, Histoire des faits politiques, et, pour les communications, en neuf sections. M. Paul-E. Martin montre par quelques exemples la place considérable prise dans les préoccupations des historiens par l'histoire économique et celle des institutions, et l'influence des maîtres et des écoles. Les rapports présentés sont autant de mises au point de la science historique dans son état actuel et dans ses tendances. Ils constituent en même temps d'excellents instruments d'information. L'histoire générale ou politique n'a point pour cela perdu ses droits. Elle demeure une explication qui recourt aux méthodes des autres disciplines plus spécialisées et élargit sans cesse ses horizons. M. Paul-E. Martin en donne pour preuves les remarquables rapports présentés à la section de l'Histoire des faits politiques par MM. les professeurs Yves Renouard, pour le moyen âge, et Pierre Renouvin, pour l'époque contemporaine.

Cf. *IX^e Congrès international des sciences historiques, Paris, 28 août-2 septembre 1950*. I : Rapports (Paris, A. Colin, 1950, 646 p.) et *Programme* (Paris, 1950, 80 p.).

Le premier Congrès international d'archives, par M. Gustave VAUCHER.

Ce Congrès est né d'une initiative de l'Unesco à sa II^e session (Mexico, 1948). Le bouleversement, les destructions dues à la guerre, l'augmentation du nombre des étudiants, l'introduction de la microphotographie rendaient cette réunion particulièrement opportune.

C'est en 1950 seulement que cette réunion put se tenir et qu'elle créa un nouvel organisme international, le Conseil international des Archives. Le Conseil international avait organisé la réunion plénière à Paris où l'Association des archivistes français et les Archives de France s'étaient offertes à recevoir leurs collègues étrangers. L'Association des archivistes suisses avait été admise comme membre et avait eu la faveur d'obtenir un siège au comité.

C'est aux Archives nationales à l'Hôtel de Rohan qu'eut lieu la séance d'ouverture présidée par le ministre de l'instruction publique. Les séances de travail furent consacrées à la discussion des résultats de trois enquêtes importantes, résultats exposés dans trois remarquables rapports : l'un sur le contrôle des archives en formation, le second sur les publications bibliographiques relatives aux archives, le troisième sur le microfilm.

Pour recevoir plus dignement leurs hôtes les Archives de France avaient organisé une admirable exposition de sceaux qui constituait pour chacun un enrichissement de sa culture et une joie pour les yeux. Ce Congrès, pour sérieux qu'aient été ses travaux, eut aussi

ses moments de détente : un dîner offert aux congressistes par les Forges de Strasbourg, fournisseur des charpentes et rayonnages métalliques des archives françaises, dîner servi sur la Tour Eiffel ; une excursion en car qui eut lieu le dernier jour le long de la vallée de la Seine si riche en souvenirs historiques, en direction d'Evreux et de Louviers où les congressistes visitèrent le plus moderne des dépôts d'archives. Ainsi se termina le premier Congrès international des archives, dont l'organisation fut parfaite et au succès duquel l'hospitalité et le souci d'être agréable des archivistes français contribuèrent beaucoup.

Enrichissements récents des Archives d'Etat, par M. P.-F. GEISENDORF.

Voir les *Rapports des Archives d'Etat de Genève* (extrait des *Rapports du Conseil d'Etat*).

Documents genevois dans les archives privées britanniques, par M. Charles GAUTIER.

Les relations entre Genève et la Grande-Bretagne ont été étroites et ont déjà fait l'objet de nombreuses monographies. Toutefois les documents des archives privées britanniques étaient hors de portée des chercheurs genevois malgré les inventaires publiés. Grâce à M. Charles Gautier, qui a dressé un répertoire des faits intéressant Genève et consignés dans ces documents, nous sommes désormais mieux armés pour étudier les relations entre Genève et l'Angleterre. M. Gautier précise le sens et l'objet de son travail et il donne lecture d'extraits du journal de voyage du ci-devant secrétaire d'Etat de Guillaume III, Shrewsbury, venu dans notre pays au début du XVIII^e siècle. Cet homme d'esprit — observateur délicat — prend plaisir à noter les particularités des mœurs et à les comparer avec celles de son pays.

1229. — *Séance du 14 décembre.*

La levée de 1464, premier impôt connu à Genève, par M. Luc BOISSONNAS.

A paraître dans le tome XXXVIII des *Mémoires et Documents*.

Simon de Marmier, comte de Sallenove, maréchal de camp, général des armées du duc de Savoie dans la guerre de 1589, par M. le comte de SALVERTE.

Fils de Hugues de Marmier, président des Etats de Bourgogne, conseiller intime de Charles-Quint, Simon, né en 1541, fut dès son enfance dirigé vers le métier des armes. Le jeu des alliances et des

parentés permettait alors aux jeunes nobles de servir successivement plusieurs maîtres. Simon demeura d'abord auprès du duc de Savoie Emmanuel-Philibert, puis auprès de Philippe II qui le créa chevalier en reconnaissance des services rendus, particulièrement à la bataille de Gembloux où sous les ordres de Don Juan d'Autriche, à la tête de la cavalerie, il décida de la victoire à un moment critique. Plus tard Simon revint à la cour de Turin où Charles-Emmanuel avait succédé à son père. On sait que ce prince, dès son avènement, s'était juré de conquérir Genève. Il réunit autour de lui des conseillers et des capitaines, et, parmi ces derniers, Simon de Marmier auquel en 1584 il remit la seigneurie de Sallenove dont le château s'élève près de Rumilly. Ainsi fixé près de Genève, Simon désormais est engagé pleinement dans la préparation de la guerre contre la petite république. En 1581 il est nommé maréchal de camp, général des armées du duc. Le 3 juin 1589, dans le combat du fort d'Arve, Simon est tué, alors qu'il menait la charge à la tête de ses cavaliers. Ce combat, livré treize ans avant l'Escalade, privait Charles-Emmanuel de l'un de ses meilleurs capitaines.

Après sa communication M. le comte de Salverte présenta de nombreux et précieux documents tirés de ses archives familiales.

EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 1950

Recettes

Cotisations 1950 et arriérées	Fr. 2.125,—
Intérêts du fonds ordinaire	» 308,15
Intérêts du fonds Gillet-Brez attribués aux publications	» 670,95
Vente de publications	» 523,—
Total, pour balance	<u>Fr. 3.627,10</u>

Dépenses

Frais généraux : loyers, séances, convocations, etc.	Fr. 1.074,20
Bibliothèque	» 64,—
Impression du Bulletin, t. IX, livr. 3	» 2.181,60
Bénéfice de l'exercice 1950	» 307,30
	<u>Fr. 3.627,10</u>
